

## Les collèges et les copairs

Le chef de l'IGAS réunit les présidents de collèges et les autres membres de l'équipe de direction au sein du comité exécutif tous les 15 jours.

### Quatre collèges sectoriels :

- cohésion sociale
- protection sociale
  - santé
- travail, emploi, formation professionnelle

**Un collège 'métier' :**  
missions d'appui et de conseil au management

### Président du collège et du comité des pairs

#### Collège

Veille sectorielle :  
capitalisation des missions, réflexion méthodologique, rencontres avec des personnalités qualifiées, préparation du programme d'activité ...

#### Copairs

Conseil méthodologique aux missions, relecture des rapports, respect des bonnes pratiques